

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voici un résumé des événements et actions qui se sont déroulés en cette fin d'année :

L'expérimentation de mise en sens unique de l'avenue Rockefeller a débuté le 21 octobre dernier.

[L'expérimentation de mise en sens unique de l'avenue Rockefeller a débuté le 21 octobre dernier.](#)



Après 6 semaines d'expérimentations, les premiers constats sont :

- Peu de flux cyclistes sur la VL12 ;
- Une forte congestion de la circulation automobile dans une grande partie du quartier Mermoz dans le 8ème, et du quartier des Essarts à Bron et sur le boulevard Pinel. Concernant Montchat, le trafic s'est nettement amplifié sur l'avenue Lacassagne, le cours Eugénie, les rues Pascal, Coignet, Constant, Peupliers, Trarieux, Laviolette et Alfred de Musset. Cette réorganisation de la circulation est problématique pour la sécurité des déplacements des écoliers, la quiétude de ces rues et la qualité de l'air de ces rues résidentielles.

La Métropole a effectué des comptages dans plusieurs rues pendant la dernière semaine du mois de novembre. Pour autant, elle ne nous a toujours pas communiqué la méthodologie qu'elle utilise pour évaluer cette expérimentation.



Au courant du mois de novembre, Nicole OURY, Hélène WOO-THOLLOT et Hélène BARONNIER ont rencontré, tour à tour, les

équipes de direction du Centre Léon-Bérard, de Natecia et du pôle de santé pluridisciplinaire Médecina qui héberge aussi une activité hospitalière (HCL et Centre Léon-Bérard).

Ces trois structures ont le même positionnement : oui au développement du vélo et à la VL12, non à la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller.

La Métropole n'a pris contact avec aucune d'elles pendant la phase de concertation. Elle leur a présenté le projet ficelé en avril 2024, sans tenir compte de leurs protestations. Toujours le même discours : nous prenons de bonnes mesures et chacun doit s'adapter !

Le recours gracieux porté par notre association, le CIL et l'association du Parc Chaussagne à l'encontre de la délibération du 24 juin dernier du Conseil de la Métropole qui a notamment avalisé le tracé de la VL12 dans le secteur Rockefeller a fait l'objet d'un **rejet tacite** puisqu'aucune réponse ne nous a été apportée par le président de la Métropole deux mois après qu'il l'ait réceptionné.

Verrouiller cet axe stratégique d'entrée dans Lyon, alors que le BHNS et l'extension du T6 sont en plein travaux et que les transports en commun sont encore sous-dimensionnés, c'est asphyxier les hôpitaux, les riverains des rues adjacentes, l'activité économique et l'attractivité de Lyon qui a besoin de rester une ville ouverte pour celles et ceux qui viennent de toute la Métropole et de plus loin encore.

Afin d'éviter que la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller soit pérennisée, les Bureaux respectifs des trois associations ont décidé de déposer un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon avant la fin de ce mois de décembre. Nous avons décidé de confier cette mission à Maître Lyudmila WEYER, avocate au Barreau de Paris, spécialisée en droit public des affaires et droit de l'urbanisme.

Pour que les membres des trois associations puissent financer ce recours en évitant de recourir à la trésorerie des associations, Jean-Dominique PESCHE a mis en place une **cagnotte sur Helloasso**.

Vous pouvez y participer via le lien ci-dessous et le QR code :

<https://www.helloasso.com/associations/j-aime-montchat/formulaires/1>



La presse a consacré de nombreux articles à cette mise en sens unique. En voici quelques uns :

- Article Lyon Capitale 27 octobre : [ICI](#)
- Article Figaro 29 octobre : [ICI](#)
- Article Progrès « le Centre Léon-Bérard oublié de la concertation ? » du 8 novembre : [ICI](#)
- Article du Progrès du 28 novembre : [ICI](#)
- Article du Progrès du 2 décembre : [ICI](#)

En séance du conseil municipal du 14 novembre dernier, les débats sur une délibération portant sur le transfert de la maîtrise d'ouvrage à la ville de Lyon pour la création de la VL12 ont donné l'occasion à l'opposition d'affirmer son désaccord avec la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller.

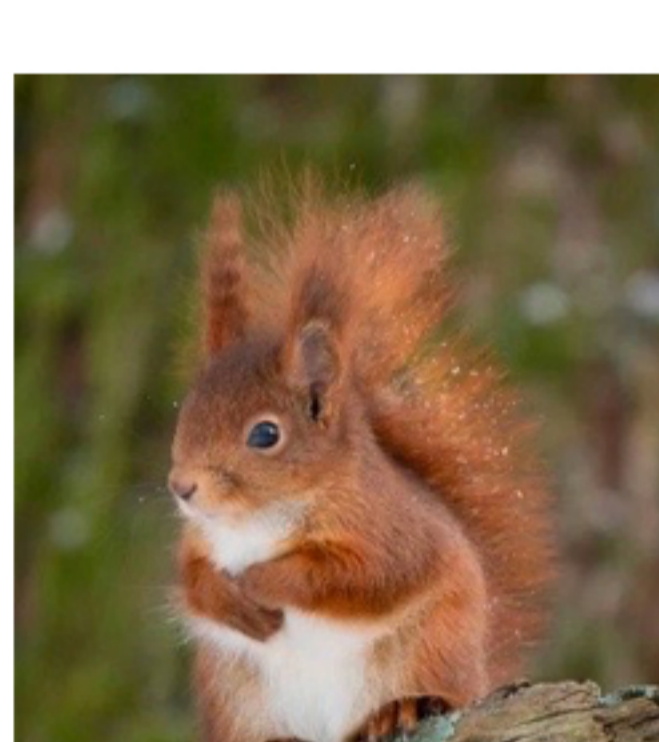
Enfin, nous avons appris par voie de presse jeudi 5 décembre, que la Métropole a décidé de repousser à 2026 les travaux de réalisation de certains tronçons de la VL12, à savoir cours Gambetta, cours Albert-Thomas, place Bellecour, rue de la Barre, et pont de la Guillotière

Par contre, les expérimentations en cours sur les tronçons Rockefeller et Montée du Chemin-Neuf seront maintenues. Cela montre bien que le but premier est de verrouiller les axes d'entrée dans la ville de Lyon.

AUTRES SUJETS :

L'Association « L'écureuil roux », qui a pour objet la protection et la sauvegarde des écureuils dans le monde a pris contact avec nous par l'intermédiaire d'un de ses membres qui travaille avenue Rockefeller, car elle estime que la mise en sens unique de cette avenue conduit à détourner le trafic automobile dans les rues de Montchat et que cela nuit au bien-être de cette espèce protégée qui a élu domicile et s'épanouit dans le secteur Chambovet-Trarieux-Chaussagne.

Elle nous propose de nouer des relations partenariales.



Hélène BARONNIER est intervenue au nom de l'association lors du **CICA d'arrondissement du 5 novembre consacré à "l'accès des personnes à mobilité réduite dans la ville"**.

Voici les principales questions que nous avons formulées avec le précieux concours de Caroline LEPEE et Vital BERTHIER.

Quand le BHNS sera mis en service, la ligne de bus 25 qui dessert le coeur du quartier de Montchat sera supprimée. Sans solutions de remplacement, les habitants du quartier seront contraints de se rendre à pied vers la station de tram Reconnaissance-Balzac ou la station de métro Grange-Blanche pour rejoindre les lignes fortes de transport en commun en direction de la Part-Dieu ou de la Presqu'île. Une troisième possibilité consiste à prendre le bus C13 place Henri qui dessert notamment la Part-Dieu et Cordeliers.

Dans ces 3 cas, il faut se rendre en lisière du quartier et c'est un trop long trajet qui va isoler beaucoup de monde, et en particulier les personnes à mobilité réduite et non bénéficiaires du service Optibus (réservé aux personnes dont le handicap est reconnu à plus de 80%).

Une alternative à la suppression de la ligne 25 est-elle prévue ?

Actuellement, le bus 25 a d'ailleurs son terminus à Grange-Blanche et non plus à la Part-Dieu. Est-ce définitif ?

Dans le quartier de Montchat, seules les rues commerçantes ont été véritablement améliorées en matière de mise en accessibilité des PMR. Pour une personne âgée ou porteuse d'un handicap, se déplacer dans le quartier de Montchat est perçu comme dangereux du fait du mauvais état des trottoirs, de leur déclivité, des végétaux qui poussent aux pieds des arbres et des objets qui "trainent" sur les trottoirs (trotinettes, dépôts encombrants). D'ailleurs, il est fréquent de voir des personnes en fauteuil roulant se déplacer sur la route car elles estiment n'avoir pas d'autre choix pour préserver leur sécurité.

Quelles sont les obligations en matière de mise en accessibilité (abaissement des trottoirs, notamment) des carrefours ? Qu'est-il prévu sur ce sujet et à quelle échéance ?

Lire l'intégralité des questions posées et des réponses apportées par la Mairie du 3ème [ICI](#).

Vous pouvez dès à présent noter que notre **prochaine assemblée générale de notre association aura lieu le mercredi 22 janvier** à 19h à l'espace Elsa Triolet.

D'ici là, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Montchatoisement.

Hélène BARONNIER
Pour le Bureau de J'aime Montchat

